

Délibération n°
2023.009

Séance du 26/04/2023
N° ordre : 02



Nombre de membres

- En exercice : 9
- Présents : 9
- Excusés : 0
- Votants : 9

**VOTE : délibération
adoptée avec**

POUR	9	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

OBJET :

**DEMANDES
CHEQUES-TAXI**

**Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
de Saint-Pantaléon-de-Larche**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le vingt-six avril deux mil vingt-trois à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Président.
Date de convocation du Conseil d'Administration : 20 avril 2023

PRESENTS : Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Élisabeth DEJEAN, Sophie FAGLAIN, Nadine FEULLADE, Éric ESCLAFER, André CHASTAN, Marie-Odile MORIN, Lydie FERNANDES.

SECRETAIRE : Élisabeth DEJEAN

Vu la délibération du conseil d'administration n° 2021.015 du 30/11/2021 modifiant le règlement communal d'aide facultative suite à l'ABS ;
Considérant le règlement communal d'aide sociale facultative ainsi approuvé ;
Considérant les demandes de chèques-taxi présentées par la Vice-présidente du C.C.A.S. ;
Considérant que les conditions d'accès au « chèque-taxi » sont respectées ;

Après avoir examiné ces dossiers, le C.C.A.S. :

- **DÉCIDE d'attribuer pour l'année 2023 les chèques-taxi de la manière suivante :**

Bénéficiaires		Coût annuel	Prorata en cours d'année	Nombre de chèques
Numéro	Catégorie			
CQ2023/002	B	150 €	105 €	7

- **DIT que la carte du bénéficiaire et les chèques-taxi ainsi attribués sont valables uniquement pour l'année 2023.**
- **AUTORISE le Président à faire mandater à l'exploitant-taxi la participation de 15 € correspondant aux chèques attribués, ci-dessus, sur présentation d'un état détaillé mensuel avec les coupons justificatifs.**

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 26 avril 2023,
Le Président,



Alain LAPACHERIE

Certifiée exécutoire

Date de publication et de
notification : 27/04/2023